

A 2022 - 082  
Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30/09/2022

ID : 074-217402965-20220916-A2022\_082-AI



**VERS**

**Mairie de Vers**

31 route de Valleiry - 74160 VERS

04 50 35 20 33 mairie@vers74.fr

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire,

**DEMANDEUR**

Je soussigné(e),

Monsieur Gabriel RITLEWSKI

Profession : Président du Comité des Fêtes de Vers

Domicilié(e) : 73, Route des Syndics 74160 VERS (HAUTE-SAVOIE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie à Place des Quatre Jeudis.

Du 08 octobre 2022 à 12 heures 00

Au 09 octobre 2022 à 03 heures 00

Pour le motif Octobre rose

Veillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 16 septembre 2022  
Signature

### ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire De Vers

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

**ARRÊTÉ :**

Article unique - Monsieur Gabriel RITLEWSKI 73, Route des Syndics 74160 VERS (HAUTE-SAVOIE ) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 3ème catégorie.

Du 08 octobre 2022 à 12 heures 00

Au 09 octobre 2022 à 03 heures 00

Pour le motif Octobre rose à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Vers, le 16 septembre 2022

L'Adjoint au Maire, Philippe DUPRAZ

